

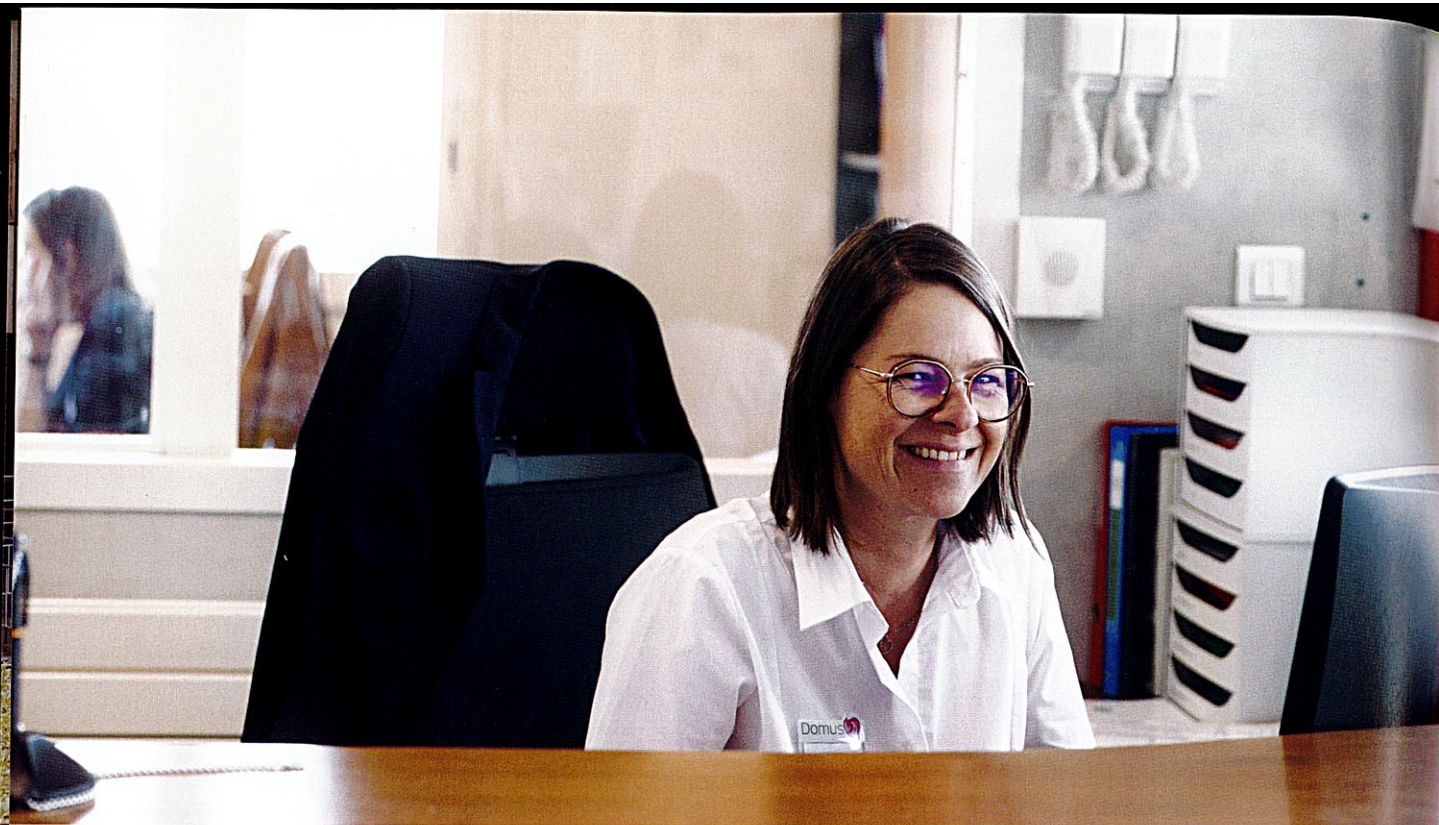
Livret Stagiaire

Accueil et accompagnement

Bienvenue!



MÉTIERS DU GRAND ÂGE NOUVELLE GÉNÉRATION



SOMMAIRE

1

ACCOMPAGNEMENT DES STAGIAIRES CHEZ DOMUSVI

- 1.1 Notre philosophie de l'accompagnement
des stagiaires p 6
- 1.2 Les professionnels accompagnant les stagiaires p 7
- 1.3 Les trois temps forts de votre stage p 8
- 1.4 Les différentes ressources en stage p 9

2

CHARTRE D'ENCADREMENT : LES ENGAGEMENTS MUTUELS

- 2.1 Les objectifs de la charte p 16
- 2.2 Nos engagements p 17
- 2.3 Vos engagements en tant que stagiaire p 18
- 2.4 Les engagements du centre de formation p 21
- 2.5 Notre démarche qualité p 22

3

DÉCOUVRIR DOMUSVI

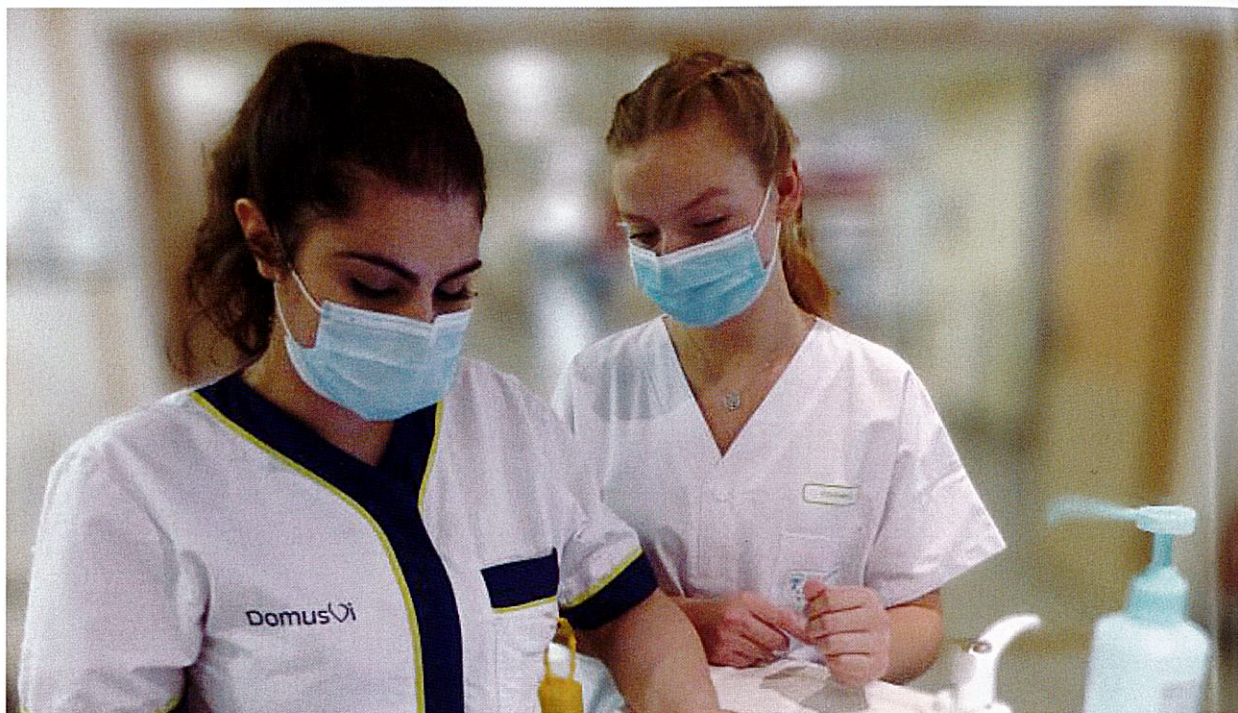
- 3.1 Le Groupe aujourd'hui p 25
- 3.2 Nos valeurs p 26
- 3.3 Présentation de l'offre DomusVi p 30

ANNEXES p 37

1

**Accompagnement
des stagiaires
chez DomusVi**

NOTRE PHILOSOPHIE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES STAGIAIRES



DomusVi considère qu'accueillir et accompagner des stagiaires est une opportunité et un engagement au cœur de notre démarche RSE.

Chacune des parties prenantes : structure d'accueil, stagiaire, centre de formation est envisagée en tant que partenaire.

Afin de proposer le meilleur accompagnement à nos stagiaires, nous sommes à leur écoute : leurs questionnements et leurs observations interrogent nos pratiques et nous font progresser au quotidien.

Véritable orientation stratégique dans la gestion des ressources humaines, nous avons la volonté d'investir pleinement l'accompagnement des stagiaires pour la construction des compétences des professionnels de demain.

Dans le présent document, les termes employés pour désigner des personnes, des rôles ou des métiers, sont pris au sens générique ; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.

LES PROFESSIONNELS INTERVENANT DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES STAGIAIRES

Dans une structure DomusVi, tout stagiaire est placé sous la responsabilité de 3 acteurs* :

LE COORDINATEUR FORMATION

- Assure le lien avec les centres de formation.
- Organise l'accueil, l'intégration du stagiaire, le déroulement et le suivi de son parcours.
- Co-construit le parcours du stagiaire avec le tuteur, en lien avec le référentiel de compétences.
- Veille à la qualité de l'accompagnement de proximité.

LE TUTEUR FORMATEUR

- Participe à l'accueil et à l'intégration du stagiaire.
- Assure l'accompagnement pédagogique du stagiaire en lien avec le référentiel de compétences.
- Transmet les savoir-faire nécessaires à la montée en compétences du stagiaire.
- Évalue la progression du stagiaire et l'aide à s'auto-évaluer durant la période de stage.



LES PROFESSIONNELS DE PROXIMITÉ

- Participent à l'accompagnement du stagiaire pour la réalisation des activités d'apprentissage, en lien avec le référentiel de compétences.
- Guident et indiquent ce qui est conforme aux bonnes pratiques professionnelles et ce qui doit être amélioré.

* Selon les organisations, ces différents rôles peuvent être assurés par le même professionnel.

EN TANT QUE STAGIAIRE, LES 3 TEMPS FORTS DE VOTRE ACCOMPAGNEMENT

Durant votre parcours, outre les échanges quotidiens avec vous, les professionnels responsables de votre accompagnement vous recevront dans le cadre d'entretiens formalisés.

1

Entretien d'accueil

- Présentation du livret d'accueil et réponses à vos éventuelles questions
- Recueil et validation de vos objectifs de stage et de vos attentes
- Présentation des attentes de l'équipe vis-à-vis de vous
- Identification de vos acquis
- Détermination des principales étapes de votre parcours
- Planification des entretiens de suivi de votre progression

2

Entretien de mi-parcours

- Point d'étape à partir de votre auto-évaluation
- Réajustement éventuel de votre parcours
- Renseignement du/des document(s) de suivi de stage

3

Entretien de fin de parcours

- Bilan de votre parcours à partir de votre auto-évaluation
- Remise du/des document(s) de suivi de stage
- Recueil de votre avis sur l'accompagnement réalisé

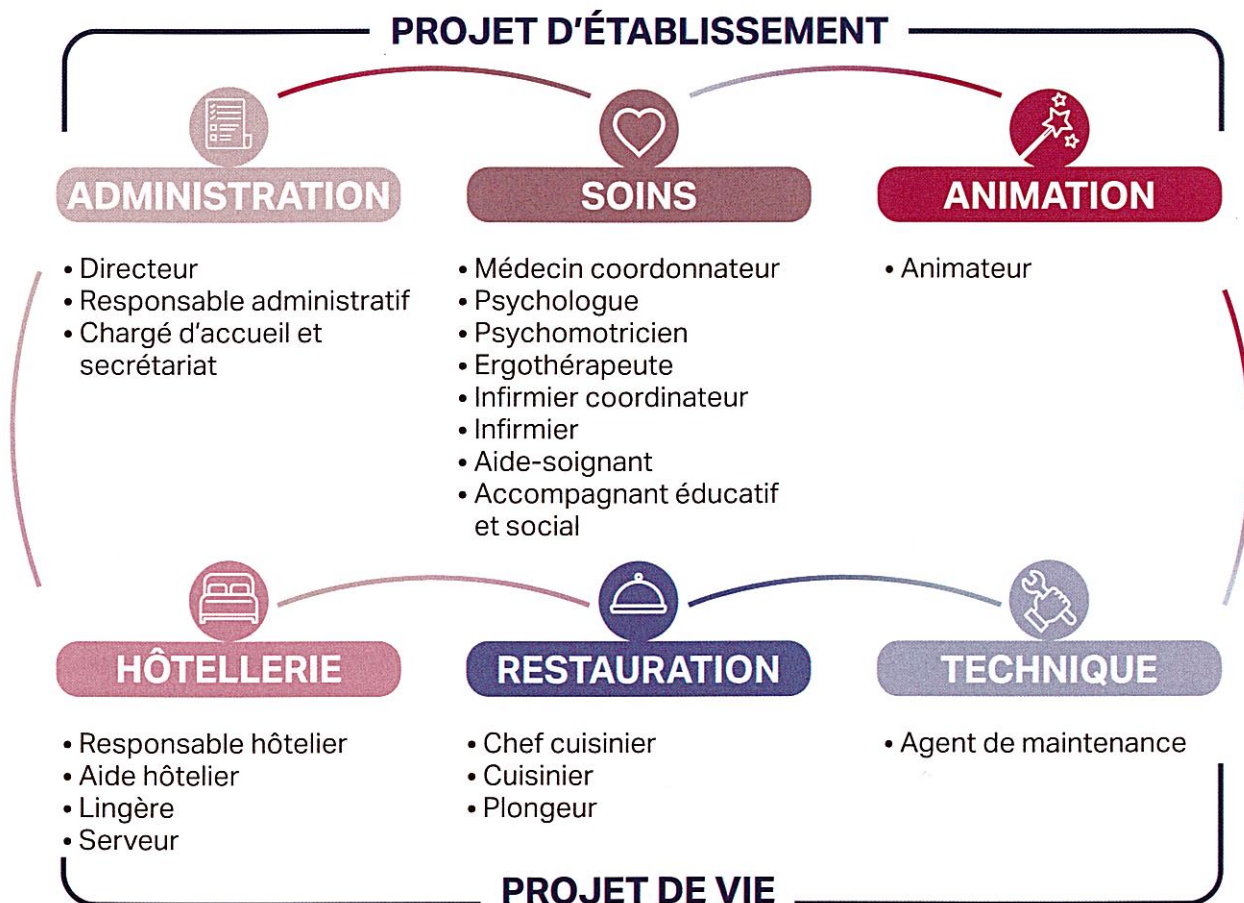


LES DIFFÉRENTES RESSOURCES EN STAGE

Tout au long de votre stage, vous trouverez diverses ressources sur lesquelles vous appuyer dans vos apprentissages.

- Vous aurez l'opportunité d'assister à des réunions pluridisciplinaires, des temps institutionnels d'information, de sensibilisation. De même, vous aurez accès à différents documents, protocoles et procédures afin de vous inscrire dans les bonnes pratiques professionnelles.
- Vous disposerez d'un accès personnalisé sur la plateforme E.Campus, pour y consulter des contenus en lien avec votre domaine de formation.
- Vous pourrez vous appuyer sur l'expertise des professionnels que vous rencontrerez, tous exercent des métiers complémentaires pour l'accompagnement des personnes âgées.
- Et parce qu'entre nous on peut tout se dire, nous avons pensé à vous dédier une adresse email hello-stagiaire@domusvi.com, pour poser vos questions, faire part de vos remarques...

LES MÉTIERS EN RÉSIDENCE





♥ Le Directeur de résidence

Chargé d'assurer la gestion de l'établissement et de promouvoir la qualité de ses services, il définit et met en œuvre le projet d'établissement via le management de ses équipes. Il est garant du bon accompagnement du résident tout au long de son séjour.

♥ Le médecin coordonnateur (MEDCO)

Rattaché au Directeur d'établissement, il est garant de la prise en charge gériatrique et met en œuvre le projet général de soins via l'encadrement de l'équipe soignante, la coordination des intervenants médicaux et paramédicaux libéraux, l'information et la formation des équipes, l'évaluation de la dépendance des résidents. Son avis est nécessaire pour chaque nouvelle admission de résident. Il participe également à la prévention des risques sanitaires au sein de la résidence.



♥ L'infirmier coordinateur (IDEC)

En étroite collaboration avec le médecin coordonnateur, il manage l'équipe soignante, coordonne et contrôle le travail de celle-ci, veille à la traçabilité des actes de soin et diffuse les bonnes pratiques auprès de ses collaborateurs. Il est garant de la qualité, de la continuité et de la sécurité des soins au sein de la résidence. Il participe également à l'élaboration du projet général de soins et veille à sa mise en œuvre.



♥ L'infirmier (IDE)

Indispensable à la qualité de la prise en soins des résidents, de leur bien-être et de leur confort, l'infirmier évalue l'état de santé de la personne accueillie et analyse les situations de soins. Il dispense des soins de nature préventive, curative, palliative, relationnelle ou éducative visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé, en relation avec l'ensemble des intervenants. Il assure les transmissions rigoureuses des informations et met à jour le dossier de santé informatisé des résidents.





♥ L'aide-soignant (AS)

Dans le respect du projet de vie du résident, l'aide-soignant est chargé d'accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale, d'assurer son confort et de promouvoir son autonomie. Au sein de l'équipe de soins, il contribue à la prévention des risques et à la démarche qualité.

♥ L'accompagnant éducatif et social (AES)

Au sein de l'équipe de soins, l'accompagnant éducatif et social est au cœur de la vie et du bien-être des résidents. Il les aide dans les actes liés à l'alimentation, à l'hygiène, aux déplacements et à l'entretien du cadre de vie... tout en maintenant et développant leur autonomie. Il favorise leur épanouissement social et relationnel et assure le lien avec les familles et les aidants.

♥ Les métiers paramédicaux

Qu'il soit salarié ou libéral, l'intervenant paramédical participe au maintien et au développement des capacités physiques et psychiques des résidents. Kinésithérapeute, psychologue, ergothérapeute, psychomotricien ou orthophoniste, ils interviennent auprès des seniors.



♥ Le responsable hôtellerie

Garant du projet hôtelier, le responsable hôtellerie assure la qualité des prestations. Il manage l'équipe hôtellerie, participe activement à la mise en œuvre du projet d'établissement et à la démarche qualité de la résidence. Son champ d'action s'étend aussi à l'accueil et l'accompagnement lors des visites de la résidence.



♥ L'agent de service hôtelier (ASH)

En relation avec l'ensemble des équipes, son savoir-faire participe au bon fonctionnement de la résidence. Il contribue au bien-être des résidents, assure l'hygiène des chambres des résidents et des différents locaux de la résidence dans le respect des règles d'hygiène. Il intervient pour le service de restauration et de lingerie.

♥ L'animateur

En charge de l'élaboration et de la coordination du projet d'animation, il propose des activités variées et stimulantes pour divertir les résidents, renforcer leurs liens sociaux et maintenir leur autonomie. Il veille à répondre aux attentes de chacun en terme d'animation et met en place des partenariats pour maintenir des liens avec l'environnement local.



♥ Le chef de cuisine

La restauration fait partie intégrante du projet d'établissement : elle privilégie le « cuisiné sur place », les partenariats régionaux, les menus saisonniers.

Le chef de cuisine encadre une équipe de cuisiniers. Il assure la satisfaction de tous les convives en mettant la qualité culinaire et la stimulation des sens au cœur de ses objectifs. Il gère les achats en étant garant de la qualité gustative et sanitaire de l'environnement et des préparations. Il assure la qualité du dressage et du service et répond aux besoins spécifiques et aux souhaits des résidents, en lien avec le responsable hôtellerie et l'équipe médicale.

LES MÉTIERS DU DOMICILE

Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)



♥ Le responsable d'agence

Il représente l'entreprise sur le plan local. À ce titre, il est le garant du respect de la qualité de service et de la satisfaction du client. Il veille à la bonne application des obligations professionnelles, notamment au regard de la législation sociale et de la certification. Il recrute et encadre les coordinateurs et les intervenants de l'agence. Dans le cas des agences mixtes, il est accompagné de l'IDEC pour la validation des compétences techniques.

♥ Le coordinateur

Il est le garant, pour l'entreprise, du suivi et de la mise en place de prestations de qualité sur son secteur. Il évalue les besoins des clients, aide à la constitution des dossiers administratifs et définit le cadre de la prestation : horaires, fréquence, profil. Il effectue un suivi régulier de la qualité de la prestation et des visites à domicile. Il assume le premier niveau d'encadrement des salariés. Il recrute les intervenants à domicile et réalise leur affectation. Il coordonne l'équipe des intervenants dans le respect de la législation sociale.

♥ L'assistant de vie

Acteur essentiel dans le quotidien des personnes dont l'autonomie physique et/ou mentale est altérée, il participe à leur maintien à domicile et ce dans le respect des règles qualité. Il accompagne la personne dans la réalisation des tâches quotidiennes (aide au lever, au coucher, à la toilette, aux déplacements, ...). Il réalise des actes simples d'hygiène de vie d'une personne. Il entretient le domicile de la personne aidée : ménage, linge, repassage et gère l'alimentation : courses, préparation et aide à la prise des repas. Il accompagne la personne à la vie sociale : stimulation intellectuelle et physique, notamment par un accompagnement aux loisirs.

Service de Soins Infirmiers À Domicile (SSIAD)



♥ L'infirmier coordinateur (IDEC)

Il évalue les besoins du patient et élabore un plan de soins personnalisé en collaboration avec le patient et son aidant familial. Il élabore et met en œuvre l'organisation du programme de soins. Il coordonne les professionnels.

Il élabore et met en œuvre le projet de service. Il est responsable de la gestion administrative du service et de la gestion des ressources humaines.

Il coordonne l'intervention du service avec les autres établissements et services sociaux et médico-sociaux, les établissements de santé et les professionnels de santé libéraux concernés.

♥ L'infirmier

Au sein d'un SSIAD, l'infirmier travaille sous l'autorité de l'IDEC. Il dispense les soins de nature technique, relationnelle ou éducative. Il participe au travail d'évaluation, au diagnostic infirmier et à l'élaboration du plan de soins. Il effectue des activités administratives liées à la gestion des soins.

♥ L'aide-soignant ou l'accompagnant éducatif et social

L'aide-soignant ou l'accompagnant éducatif et social en SSIAD participe à l'accompagnement de la personne dépendante et/ou malade et/ou en situation de handicap vivant à domicile.

Il dispense, dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, par délégation et sous sa responsabilité, des soins de prévention, de maintien, de relation et d'éducation à la santé pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne.

Il travaille au domicile des personnes accompagnées par le service et dans les locaux du service pour des activités de coordination.